

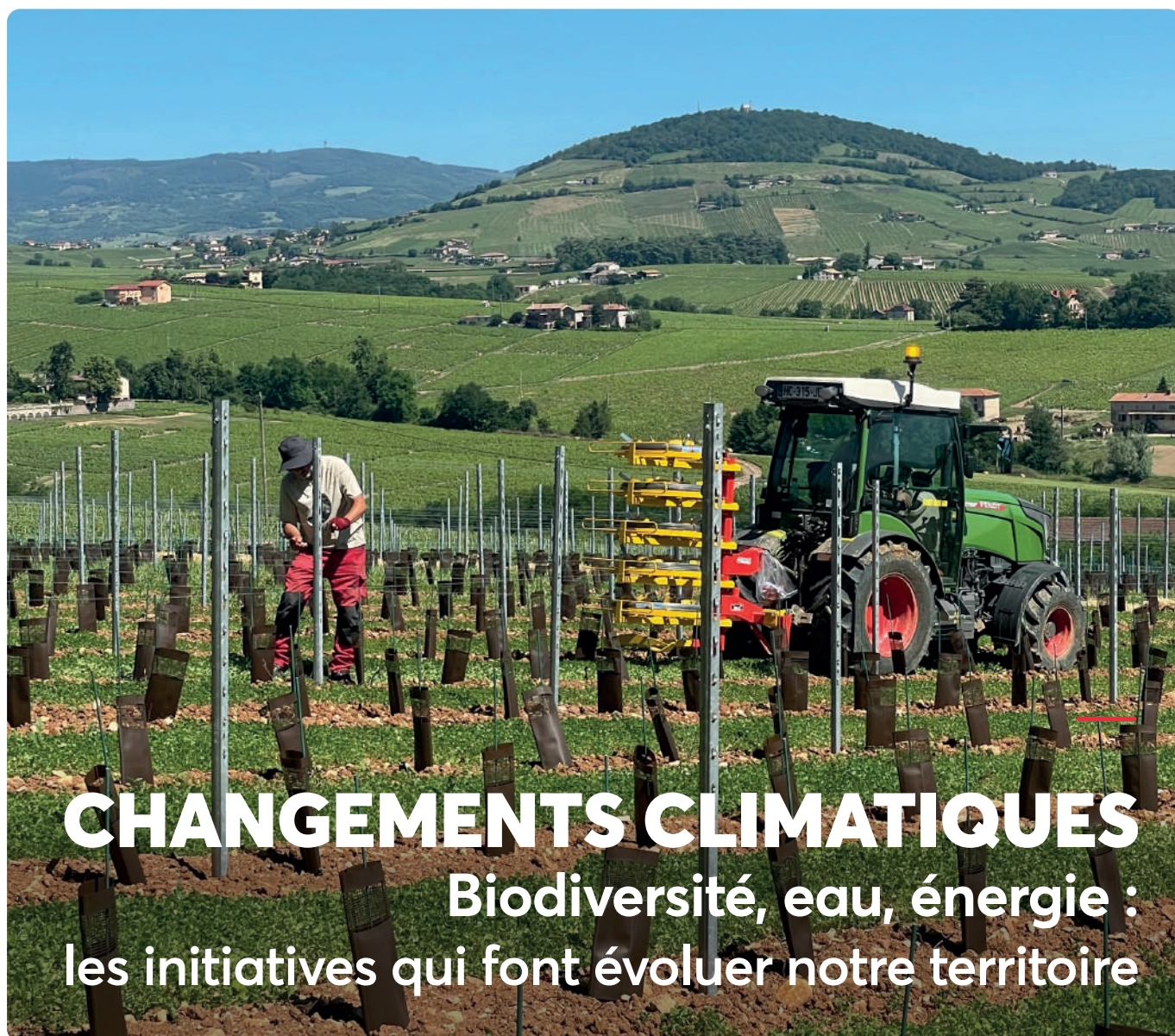


SEPTEMBRE À
DÉCEMBRE 2026

Point. commun

Vivre
Innover
Aimer

Le journal d'information de votre Communauté d'agglomération



CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Biodiversité, eau, énergie :
les initiatives qui font évoluer notre territoire

festival nouvelles voix

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE

06—17
OCT.
26

**EBONY — ST GRAAL
LÉMAN — JUSTE SHANI
ZÉLIE — THIBAUT
COPYCAT — OFÉ — LUPO
LISA CLAUDIE — RÄCHEL
MAUVAISE BOUCHE
NAMAASKAR & MR MEON...**

Concerts à

Villefranche • Gleizé • Jassans-Riottier • Cogny
Dénicé • Vaux-en-Beaujolais • Theizé • Tarare

theatredevillefranche.com

 **THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE**

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **RHÔNE**
LE DÉPARTEMENT

 **Villefranche**
Agglomération
Beaujolais Saône

 **PRÉFÈTE**
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

 **VILLEFRANCHE**
AGGLOMÉRATION
BEAUJOLAIS SAÔNE

**Réservez
vos places !**

04 74 68 02 89



3

Questions à Pascal Ronzière

Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



“ Nous devons changer notre logiciel et penser autrement le territoire de demain ”

Vous avez placé cette rentrée sous le thème du changement climatique. Pourquoi ce choix ?

Depuis plusieurs années, les étés caniculaires se succèdent. Les sécheresses et les incendies, mais aussi les orages violents, démontrent que le changement climatique est une réalité. Nous devons nous adapter. Toute crise peut avoir du bon et nous encourager à transformer une contrainte en opportunité. Dans cette perspective, habitants, collectivités, entreprises, associations : nous avons tous un rôle à jouer pour protéger et valoriser notre environnement. C'est le message des Semaines du développement durable qui mettent en lumière la diversité des initiatives dans nos communes.

Comment se traduit votre volonté d'agir à l'échelle de la Communauté d'agglomération ?

Notre démarche repose sur une conviction : pour continuer à se développer, notre territoire doit être attractif et dynamique avec une offre d'emploi, de logement et de services à la hauteur. Le territoire du futur devra aussi être un territoire viable avec un air respirable, une eau de qualité, une alimentation locale, des paysages préservés, moins de bruit. La canicule n'est plus une exception.

Le dossier de ce nouveau numéro de « Point commun » détaille les actions conduites par notre collectivité pour nous adapter au changement climatique. Aménagements favorisant l'infiltration directe des eaux pluviales, réutilisation des eaux recyclées, rénovation énergétique de l'habitat, diversification des énergies renouvelables, etc. ; nous ne négligeons aucune piste.

Vous parlez de "territoire du futur viable". Qu'entendez-vous par là ?

Nous devons changer notre logiciel et penser autrement l'aménagement de demain. Cela veut dire concevoir des logements adaptés aux fortes chaleurs, végétaliser les espaces publics, réintroduire l'eau en ville, aménager des îlots de fraîcheur, désimperméabiliser les sols. Dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH), par exemple, les nouvelles constructions s'accompagnent désormais obligatoirement d'espaces de plantation en pleine terre. Les arbres remarquables et les jardins sont mieux protégés. Nous sommes déjà dans l'action.

Sommaire

Plan Local de Mobilité 04

Préparer les déplacements de demain

Les bons gestes pour mieux trier 06

Que peut-on mettre dans le sac, le bac et le conteneur jaune ?

Dossier 08-15

Agir face au changement climatique



Santé mentale 17

Quand l'art fait du bien

Tendez l'oreille 18

La musique pour partager des émotions

Vous&Nous 21

Agenda 23

Les dates à retenir



PLAN LOCAL DE MOBILITÉ PRÉPARER LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN

S'il n'est pas possible de se passer complètement de la voiture, chacun doit avoir la possibilité de choisir librement le mode de déplacement qui lui convient. C'est l'objectif du Plan Local de Mobilité (PLM) élaboré par la Communauté d'agglomération.

Ce document fixe les grandes priorités en matière de déplacements à l'horizon 2040. > **Son objectif** : proposer des solutions adaptées aux réalités du territoire pour rendre les trajets plus simples, plus sûrs et offrir davantage d'alternatives à la voiture lorsque cela est possible.

LA GARE, UN PÔLE STRATÉGIQUE

Concrètement, le Plan Local de Mobilité guidera les futurs projets de mobilité : développement d'itinéraires cyclables sécurisés entre les communes et vers la gare, renforcement des transports en commun et des solutions de covoiturage, amélioration des déplacements vers les zones d'activités et mise en place de solutions adaptées pour les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer.

Une attention particulière sera également portée à la gare de Villefranche-sur-Saône, véritable porte d'entrée du territoire, afin de faciliter les correspondances entre train, bus, vélo et covoiturage.

PLUS DE 1 600 CONTRIBUTIONS POUR CONSTRUIRE LE PLAN

Le PLM s'appuie sur une large concertation. Plus de 1 600 habitants, salariés et employeurs ont répondu à une enquête, complétée par des ateliers réunissant élus, associations, entreprises et usagers. Les participants ont exprimé des attentes très concrètes :

- des transports en commun mieux adaptés aux horaires de travail,
- des aménagements cyclables plus sécurisés,
- un accès facilité à la gare,
- davantage de solutions pour les habitants des villages qui ne disposent pas toujours d'alternative à la voiture.

Le projet du Plan Local de Mobilité sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire début 2027. À partir d'octobre, les habitants pourront consulter le projet et faire part de leurs observations via une plateforme de participation en ligne.

> Plus d'informations sur :
www.agglo-villefranche.fr

LES 5 GRANDES ORIENTATIONS DU PLM

- Rapprocher les lieux de vie et limiter les déplacements
- Donner plus de place aux vélos et aux piétons
- Améliorer les transports et les connexions entre les modes de déplacement
- Permettre à chacun de se déplacer plus facilement
- Accompagner les habitants vers de nouvelles pratiques de mobilité



3 habitants **sur 4** utilisent la voiture pour se rendre au travail.



11 000 voyageurs fréquentent chaque jour la gare de Villefranche-sur-Saône.

● Point d'étape

VIAVÉLO SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE



Il y a un an, la Communauté d'agglomération lançait viavélo, son service de vélos à assistance électrique en libre-service. Douze mois plus tard, il s'est progressivement installé dans le quotidien des habitants et confirme son succès.



Le réseau compte aujourd'hui 24 stations et 135 vélos, permettant de trouver une station à moins de 5 minutes d'une autre. Une solution simple et pratique pour rejoindre un arrêt de transport en commun, aller au travail, faire ses courses ou se balader en bords de Saône.

PLUS DE 33 000 LOCATIONS EN UN AN

Depuis sa mise en service, viavélo a enregistré plus de 33 000 locations. Après une montée en puissance progressive, la fréquentation s'est accélérée au printemps 2026, avec un record de 5 170 locations en juillet. Le nombre d'abonnés suit la même dynamique, passant de 14 abonnés au lancement à 81 abonnés un an plus tard. Chaque mois, plus de 550 usagers réguliers utilisent désormais le service.

En un an, viavélo a trouvé sa place auprès du public. En proposant une alternative pratique à la voiture pour les trajets du quotidien, il accompagne l'évolution des habitudes de déplacement et vient compléter les solutions de mobilité proposées aux habitants.



Vous souhaitez tester viavélo ou en savoir plus sur les modalités de location ?
Retrouvez toutes les informations sur : www.agglo-villefranche.fr
(rubrique Mobilité > viavélo)



ET AUSSI : LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE

En complément du service viavélo en libre-service, 35 vélos à assistance électrique en location longue durée sont proposés. Ouverte à l'ensemble des habitants du territoire, cette formule permet de tester le vélo électrique pendant plusieurs semaines avant un éventuel achat, ou de l'adopter comme moyen de déplacement régulier.



● Points de suspension

●●● Belleruche : le quartier se transforme



Le quartier de Belleruche bénéficie de nouveaux aménagements pour améliorer le cadre de vie des habitants. Dans le secteur de la rue Hélène Boucher, les travaux prévoient des trottoirs élargis, de nouvelles places de stationnement, des espaces végétalisés et la plantation d'arbres pour apporter davantage d'ombre et de fraîcheur.

Le déploiement des points enterrés d'apport volontaire des déchets (PAV) se poursuit. Le futur parc ludique et sportif, livré en octobre, offrira des espaces de jeux, un terrain de basket, un terrain de pétanque et des lieux de détente pour toutes les générations.



**Suivez l'avancement
des travaux en
scannant le QR code
ci-contre**



●●● Le cimetière paysager de Grange Chervet s'agrandit



Cet été, des travaux ont permis d'aménager de nouveaux espaces dédiés aux sépultures. Le cimetière

compte aujourd'hui **2 400 concessions**, dont **400 emplacements** dédiés aux urnes cinéraires. Une extension du cimetière est également prévue au cours du mandat afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Pour toutes nouvelles demandes de concession s'adresser auprès du cimetière au 04 74 62 29 04 ou par courriel : funeraire@agglo-villefranche.fr

ZOOM TOUSSAINT

À l'occasion de la Toussaint, les fleurs naturelles pourront être déposées sur les sépultures **du 24 octobre au 29 novembre 2026**.

Un agent sera présent les samedi 31 octobre (9h-12h et 14h-17h) et dimanche 1^{er} novembre (8h-19h) pour accompagner les visiteurs.

• **Déchets**

EMBALLAGES ET PAPIERS

LES BONS GESTES POUR MIEUX TRIER

Que peut-on mettre dans le sac, le bac ou le conteneur jaune ?

Les emballages en plastique, en métal, en carton et les papiers y ont leur place.

Mais pour que le recyclage fonctionne, chaque déchet doit être déposé au bon endroit. Voici les bons réflexes à adopter.



LES ERREURS À ÉVITER

LE BON GESTE À ADOPTER

1 PILES ET BATTERIES	Elles peuvent provoquer des incendies ou des explosions dans les camions de collecte et les centres de tri, mettant en danger les agents et endommageant les équipements.	Rapportez les piles et batteries dans un point de collecte dédié afin qu'elles puissent être recyclées et que les métaux soient valorisés.
2 EMBALLAGES EN VERRE	Le verre cassé présente un risque de blessure pour les agents et peut contaminer les autres déchets recyclables.	Placez les bouteilles, pots et bocaux en verre dans les conteneurs à verre prévus à cet effet.
3 OBJETS EN PLASTIQUE (hors emballages)	Les centres de tri sont conçus pour les emballages. Les jouets, cintres, bassines ou arrosoirs perturbent le fonctionnement des équipements et augmentent les refus de tri.	Réservez le bac jaune uniquement aux emballages. Les autres objets doivent être orientés vers la déchèterie.
4 TEXTILES	Les vêtements et tissus peuvent s'enrouler autour des machines, provoquer des pannes et ralentir le fonctionnement des installations.	Offrez-leur une seconde vie en les déposant dans une borne textile : ils pourront être réemployés ou recyclés.



» Pour les bacs et conteneurs jaunes, **jetez vos emballages directement en vrac** et pas dans des sacs, pour faciliter leur identification et leur recyclage.

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS APRÈS LE TRI ?

Au centre de gestion de tri à Saint-Fons, les emballages suivent un parcours organisé où machines et agents interviennent pour séparer les différentes matières et préparer leur recyclage. Venez découvrir les coulisses du tri lors d'une **visite du centre le mardi 24 novembre**. Une occasion de mieux comprendre ce que deviennent nos déchets et pourquoi chaque geste compte.

Sur inscription par mail : dechets@agglo-villefranche.fr



© Nicollin



PROTOXYDE D'AZOTE : ATTENTION AU TRI

Souvent appelé « gaz hilarant », il est parfois détourné de son usage initial. Les bouteilles, même vides, peuvent exploser lors du traitement des déchets et mettre en danger les agents ainsi que les équipements. Elles doivent être déposées dans les points de collecte spécifiques en **déchèterie**.

UN PETIT GESTE POUR VOUS, UNE GRANDE RÉUSSITE POUR TOUS



Nous valorisons
tous les jours les déchets
de vos bacs jaunes.



dechets@agglo-villefranche.fr

115 rue Paul Bert - 69400 Villefranche-sur-Saône

Tél. +33 (0)4 74 68 23 08 • www.agglo-villefranche.fr



Villefranche
Agglomération
Beaujolais Saône



S'ADAPTER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DES SOLUTIONS POUR PRODUIRE, ADAPTER ET PRÉSERVER LE TERRITOIRE

Canicules, fortes pluies, factures d'énergie en hausse : les effets du changement climatique sont visibles.

La Communauté d'agglomération met en œuvre plusieurs dispositifs pour produire de l'énergie locale, rénover les logements, mieux gérer l'eau et préserver les espaces naturels.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DE NOUVEAUX OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Pour accompagner les habitants dans leurs projets, la Communauté d'agglomération propose des outils gratuits permettant de mieux connaître le potentiel énergétique des logements et d'identifier les solutions adaptées.

LA GÉOTHERMIE : L'ÉNERGIE SOUS NOS PIEDS

Moins connue que le solaire, la géothermie utilise la chaleur naturellement présente dans le sous-sol pour chauffer un logement ou produire de l'eau chaude.

Grâce au **cadastre géothermique**, chacun peut, en renseignant son adresse, vérifier le potentiel de son terrain et savoir si les caractéristiques du sous-sol permettent l'installation d'une solution telle qu'une pompe à chaleur géothermique. Cette énergie renouvelable présente un fort potentiel de développement sur le territoire.



Le potentiel géothermique
de votre terrain EN QUELQUES
CLICS sur le site internet
www.agglo-villefranche.fr

LE SOLEIL : UNE ÉNERGIE À PORTÉE DE TOIT

Installer des panneaux photovoltaïques permet de produire une partie de son électricité directement chez soi. Mais avant de se lancer, plusieurs questions se posent : mon toit est-il bien exposé ? Quelle production puis-je espérer ? L'investissement est-il adapté à mon projet ?

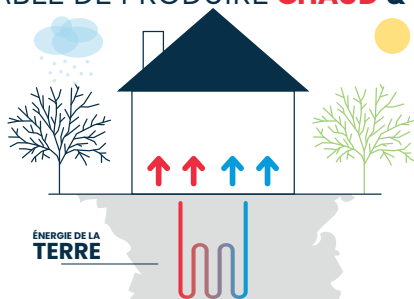
Le **cadastre solaire**, accessible en ligne, permet d'estimer le potentiel solaire de son habitation, les économies possibles et le temps de retour sur investissement. Des conseils gratuits et personnalisés peuvent également accompagner les habitants dans leur projet.

L'installation de panneaux photovoltaïques doit respecter des principes d'intégration paysagère. Selon la localisation du logement, des règles peuvent encadrer leur implantation, leur visibilité ou leur intégration à la toiture. Il est indispensable de se renseigner auprès de votre commune.



Le potentiel solaire de votre
maison EN QUELQUES CLICS
sur le site internet
www.agglo-villefranche.fr

CAPABLE DE PRODUIRE CHAUD & FROID



Les bénéfices de la géothermie :

- Une énergie renouvelable locale
- Moins d'émissions de CO₂
- Une installation discrète, silencieuse et un paysage préservé
- Une énergie disponible toute l'année
- Une production régulière, avec moins de dépendance aux fluctuations des énergies fossiles

● Point de vue



Michel ROMANET-CHANCRAIN

Maire d'Arnas, Vice-Président
délégué au développement durable
et à la transition énergétique

« Pour s'adapter au changement climatique, il n'y a pas une mais plusieurs solutions à mobiliser dans la durée. C'est cette approche pragmatique que la Communauté d'agglomération privilégie. Pour prendre le virage de la transition énergétique, nous mobilisons une diversité de ressources et d'outils adaptés en fonction de la diversité de nos communes ».



RÉNOVER SON LOGEMENT :

DES AIDES POUR MIEUX VIVRE CHEZ SOI

Mieux isoler son logement, remplacer un chauffage ancien ou améliorer la ventilation permet de gagner en confort tout en réduisant ses consommations d'énergie. Pour mener à bien leur projet, les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Vous envisagez des travaux pour améliorer votre logement et réduire vos factures ? Des conseillers vous aident à identifier les travaux les mieux adaptés (isolation des combles ou des murs, changement des fenêtres, installation d'un chauffage plus performant, etc.), connaître les aides financières disponibles et être orientés vers des professionnels qualifiés. **> L'objectif :** construire un projet adapté à chaque situation.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ GRATUITEMENT

Les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement par SOLIHA ou l'ALTE 69 (selon votre revenu), lors de permanences organisées dans les communes du territoire et au siège de la Communauté d'agglomération. Ils peuvent également s'informer auprès de **France Rénov'** et de service-public.fr



PROCHAINES PERMANENCES

Permanences en mairie dans les 18 communes

- Mercredi 30 septembre à Lacenas de 13h30 à 16h30
- Mercredi 28 octobre à Le Perréon de 13h30 à 16h30
- Mercredi 25 novembre à Saint-Julien de 13h30 à 16h30

> Bénéficiez de conseils gratuits et indépendants :

www.france-renov.gouv.fr

Alte 69 : 04 37 48 25 90 • Soliha : 04 37 28 70 40

Permanences au siège de la Communauté d'agglomération

115 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône

tous les mercredis sur rendez-vous www.agglo-villefranche.fr

Rénovation énergétique : visitez une maison exemplaire

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou souhaitez simplement découvrir des solutions concrètes pour améliorer votre logement ? Participez à la visite d'une maison rénovée, organisée le **samedi 24 octobre à Le Perréon**.

Deux créneaux sont proposés : 10h00 et 11h30.

> Inscription obligatoire : particuliers@alte69.org



Copropriétés : améliorer le confort et la performance des logements

Votre façade est vieillissante, vos factures d'énergie sont élevées, c'est le moment d'analyser l'état de votre immeuble. La Communauté

d'agglomération vous aide dans le financement des études à conduire. Jusqu'à 4 000 € d'aide pour l'audit énergétique et 8 000 € pour les études de maîtrise d'œuvre.

> Pour plus d'informations, téléchargez le dossier de demande d'aides sur le site internet : www.agglo-villefranche.fr

> Faites-vous accompagner gratuitement par SOLIHA, du montage de votre dossier jusqu'à la sélection d'un maître d'œuvre. copro.cavbs@solihha.fr • Tél : 04 37 28 70 28

EN CHIFFRES

près de **6 000** conseils
ont été délivrés
entre 2022 et 2025



944 000 euros
d'aides ont été attribués

300 ménages
accompagnés

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AGIR POUR DES BÂTIMENTS PLUS DURABLES

De la réduction des consommations au déploiement des énergies renouvelables et de récupération, la Communauté d'agglomération agit pour améliorer la performance énergétique de ses bâtiments. Des solutions qui permettent de réduire leur impact environnemental et de préparer le territoire aux enjeux de demain.

1 Réduire les consommations

Un suivi régulier des consommations d'énergie et un **programme de travaux** sur plusieurs années permettent d'améliorer la performance des bâtiments existants, en les rendant **plus économes en énergie** et en privilégiant des **matériaux durables, naturels ou réemployés**. Ces principes sont intégrés aux **nouveaux projets de construction**.



Créacité

55 sites

9 typologies de bâtiments

74 000 m² de plancher

3 Récupérer l'énergie qui existe déjà

Une énergie de récupération permet de valoriser une chaleur déjà produite.

La chaleur issue de la **valorisation des déchets** au Sytraival alimente le réseau de chaleur urbain, dont l'extension permet de raccorder de nouveaux bâtiments, dont le **futur siège**.



Valorisation des déchets ménagers : 16 000 tonnes incinérées par an - Production d'énergie (chauffage urbain, électricité)

Bientôt raccordées au réseau de chaleur : les crèches "Les Diablotins", "Maison Cachou" et "Le Verger". Cette solution permet de remplacer leurs chaudières au gaz, de réduire leur consommation d'énergies fossiles et ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

2 Développer les énergies renouvelables

• L'ÉNERGIE SOLAIRE



Produire de l'électricité grâce au soleil



Usine d'eau potable

Des bâtiments équipés en **panneaux photovoltaïques** et en autoconsommation totale : • station de traitement des eaux usées • usine d'eau potable, • futur siège • nouvelle crèche de Blaceret. D'autres projets sont à l'étude.

• LA GÉOTHERMIE



Utiliser la chaleur du sous-sol

La géothermie permet de chauffer ou de rafraîchir les bâtiments grâce à une chaleur naturelle. Son potentiel est étudié dans les nouveaux projets et mobilisé dès que cela est possible.

> ZOOM LA FUTURE CRÈCHE DE BLACERET



UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

En cours de construction, la crèche a été conçue pour limiter son impact environnemental tout en offrant un cadre confortable aux enfants et aux professionnels.

Réalisé en bois et en paille, des matériaux naturels, renouvelables et issus de filières locales, le bâtiment bénéficie d'une excellente isolation.

La paille limite les besoins en chauffage l'hiver et conserve la fraîcheur l'été. La crèche intégrera également des panneaux photovoltaïques et un système de géothermie pour produire une partie de son énergie et assurer son chauffage.

GÉOTHERMIE

2 forages

de 150m de profondeur

SOLAIRE

80 panneaux

puissance 36kwh



ISOLATION BOIS-PAILLE

600 bottes de paille
pour 650 m² de mur bois-paille

EAU PLUVIALE



EAU ET CLIMAT : GÉRER L'EAU DE PLUIE POUR MIEUX PROTÉGER LE TERRITOIRE



Avec des épisodes de fortes pluies de plus en plus fréquents et les risques d'inondation, la gestion de l'eau de pluie devient un enjeu majeur. Que pouvons-nous faire à notre échelle pour limiter le ruissellement et favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols ? Des solutions simples existent à la fois dans les projets d'aménagement et chez les particuliers.

INFILTRER L'EAU PLUTÔT QUE LA REJETER

> **L'objectif est simple** : gérer l'eau de pluie directement où elle tombe, plutôt que l'envoyer systématiquement vers les réseaux d'assainissement et les stations de traitement.

Pour cela, de nouvelles solutions sont mises en place pour favoriser son infiltration naturelle dans les sols, comme les noues (des fossés végétalisés qui ralentissent et absorbent l'eau) ou les jardins de pluie (des espaces plantés conçus pour recueillir temporairement les eaux de pluie avant leur infiltration). Ces solutions désengorgent les réseaux et limitent les risques d'inondation.



Schéma illustrant les bénéfices de la ville perméable – © source GRAIE

UN CADRE COMMUN SUR LES 18 COMMUNES

Un zonage des eaux pluviales s'applique désormais aux 18 communes. Ce document, intégré en annexe du PLUiH, fixe des règles communes pour mieux gérer l'eau de pluie dans les futurs aménagements.

> **L'objectif** : limiter les risques liés au ruissellement et privilégier des solutions naturelles telle l'infiltration de l'eau.



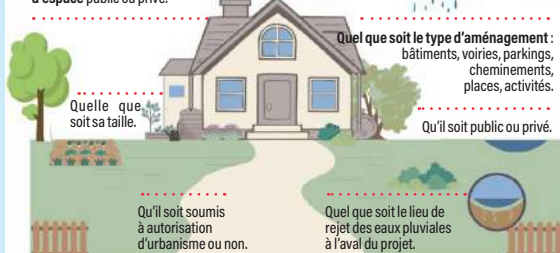
Jardin de pluie, rue Thimonnier à Villefranche

DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS

Le zonage pluvial

Il s'applique à tout projet d'aménagement au sein de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône :

Qu'il s'agisse d'un **nouvel aménagement** sur un terrain non aménagé, d'une extension d'un aménagement existant, d'une **démolition/reconstruction** ou d'un **réaménagement d'espace public** ou privé.



Plus le parcours de l'eau de pluie est long, plus il se charge en polluants.

Un guide pratique du zonage des eaux pluviales et un outil en ligne de prédimensionnement sont disponibles sur le site internet de la Communauté d'agglomération.

- **Le guide pratique** permet de comprendre les règles du zonage pluvial et présente les différentes solutions possibles pour mieux gérer l'eau de pluie sur son terrain : privilégier une surface végétalisée plutôt qu'une zone bétonnée, favoriser les ouvrages d'infiltration, aménager des toitures végétalisées ou encore installer un dispositif de récupération des eaux de pluie.

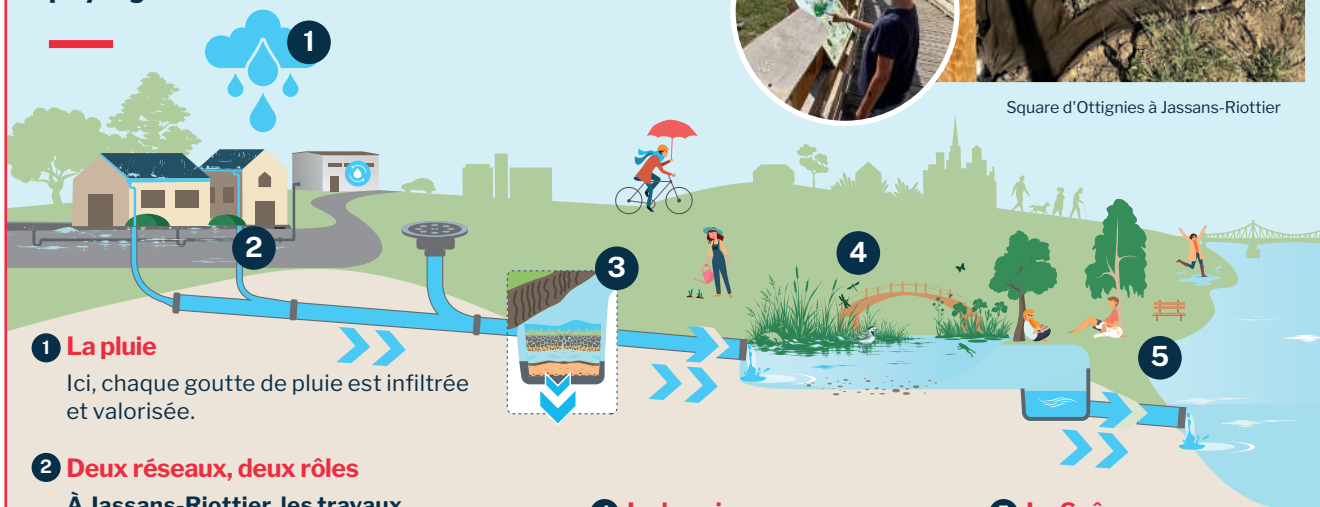
- **L'outil de prédimensionnement** accompagne les porteurs de projets dans le choix et la conception de leur dispositif. Il permet d'estimer les caractéristiques nécessaires d'un aménagement (taille, profondeur, emprise au sol, etc.) afin d'adapter la solution aux contraintes du terrain.

BASSIN PAYSAGER DE JASSANS-RIOTTIER

UN ESPACE PENSÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Au cœur du square d'Ottignies, le bassin paysager de Jassans-Riottier remplit une double mission : gérer naturellement les eaux de pluie tout en offrant un véritable îlot de fraîcheur. Grâce à l'eau, aux arbres et aux espaces végétalisés, cet aménagement favorise le rafraîchissement de la ville, soutient la biodiversité et crée un cadre de vie plus agréable pour les habitants.

Comprendre la gestion des eaux du bassin paysager



1 La pluie

Ici, chaque goutte de pluie est infiltrée et valorisée.

2 Deux réseaux, deux rôles

À Jassans-Riottier, les travaux d'assainissement réalisés en 2025 ont séparé les canalisations en 2 circuits distincts :

- **Les eaux usées** des habitations (toilettes, douches, cuisines, etc.) sont collectées puis acheminées vers la station de traitement des eaux usées où elles sont traitées avant d'être rejetées dans la Saône.
- **Les eaux pluviales**, provenant des toitures, des rues et des trottoirs, sont dirigées vers un réseau et des aménagements spécifiques favorisant leur infiltration.

3 La tranchée d'infiltration

Au lieu de ruisseler en surface, l'eau est temporairement stockée puis s'infiltré progressivement dans le sol.

4 Le bassin paysager

Lorsque la tranchée est pleine, l'eau rejoint le bassin paysager à ciel ouvert, véritable refuge pour la biodiversité.

5 La Saône

Un ouvrage de régulation limite les volumes d'eau rejetés vers la Saône.

● Point de vue



Gaëtan LIÈVRE

Maire de Ville-sur-Jarnioux, Vice-Président délégué à la gestion durable de l'eau

« Les événements climatiques de cet été l'ont confirmé : l'eau est un enjeu majeur pour notre territoire. Avec les élus et les services concernés, nous agissons pour préserver la ressource, recycler les eaux usées, favoriser le retour des eaux pluviales au milieu naturel, protéger nos rivières et la biodiversité, redonner sa place à la nature en ville, et limiter les risques d'inondation. »

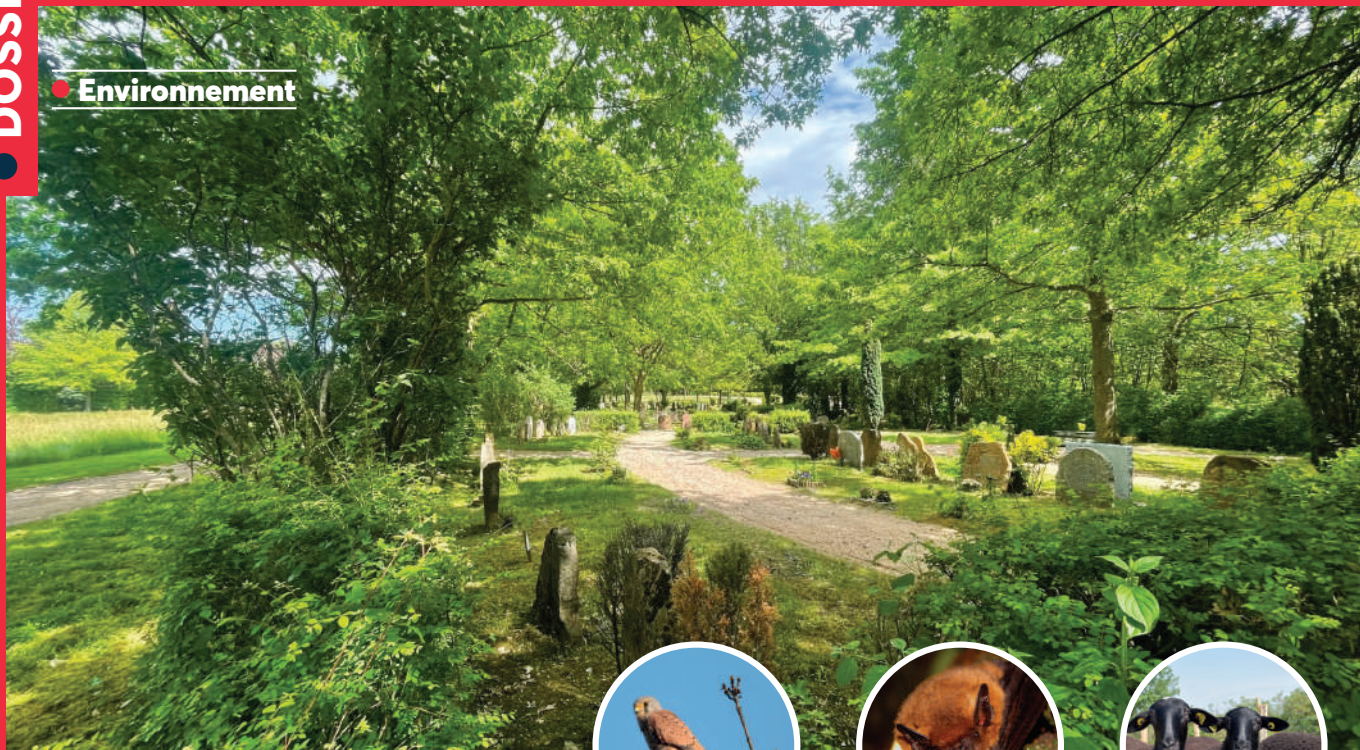


LE SAVIEZ-VOUS ?

Les plantes et leurs racines participent à la filtration naturelle de l'eau. Les racines de l'iris des marais absorbent une partie des métaux lourds et de certains polluants, contribuant ainsi à l'épuration naturelle de l'eau du bassin.



Square d'Ottignies à Jassans-Riottier



BIODIVERSITÉ : QUAND LES ESPACES PUBLICS DEVIENNENT DES REFUGES POUR LA NATURE

Du cimetière paysager aux espaces naturels, en passant par les plantations de haies, la nature est désormais intégrée au cœur des aménagements pour laisser davantage de place au vivant.

Au cimetière paysager de Grange Chervet à Gleizé comme à l'Escale à Arnas, l'entretien des espaces publics est pensé pour favoriser le vivant : zéro produit phytosanitaire, fauche différenciée, zones en libre évolution, écopâturage, développement d'habitats naturels et ruches contribuant à la pollinisation. Ces pratiques favorisent une biodiversité riche : **34** espèces d'oiseaux, mammifères et orchidées sauvages ont été recensés au cimetière, tandis que **46** espèces d'oiseaux côtoient mammifères, reptiles et amphibiens à l'Escale.



PLANTER, PROTÉGER, RELIER LES ESPACES

Préserver la biodiversité, c'est aussi recréer des continuités entre les milieux naturels. **En 2025, près de 4,5 km de haies, soit environ 4 500 arbustes,** ont été plantés sur le territoire. Les haies offrent un refuge à la faune, limitent l'érosion et le ruissellement, apportent de l'ombre lors des fortes chaleurs et participent à la qualité des paysages. Pour favoriser leur croissance, ces jeunes plantations sont paillées avec du foin biologique issu de la fauche des champs captants d'eau potable, un moyen naturel de conserver l'humidité du sol. Les arbres et arbustes plantés sont issus d'essences locales adaptées au climat du territoire et labellisées « Végétal local ».

Cette démarche se prolonge dans les **Espaces Naturels Sensibles**. Parmi les 7 sites que compte le territoire, les Landes du Beaujolais et le Marais de Boistray font l'objet d'actions pour préserver leur richesse écologique tout en permettant au public de mieux découvrir ces milieux naturels.

● **ÉVÉNEMENT**

©Epage

Semaines du Développement Durable : plus de 50 rendez-vous proposés

La 18^e édition de la Fête de l'Environnement à Villefranche a donné le coup d'envoi des Semaines du Développement Durable, qui se poursuivent jusqu'au 11 octobre 2026 dans les 18 communes de la Communauté d'agglomération.

• Explorer la nature autrement



Balades à la découverte des plantes, des oiseaux et de la biodiversité, ateliers nature, expositions et animations pour mieux connaître les richesses du territoire.



• Agir pour la biodiversité



Des rendez-vous pour comprendre le rôle des espèces qui nous entourent, participer à des actions en faveur de la nature et découvrir les bons gestes pour la préserver.

• Réparer, réutiliser, moins jeter



Ateliers de réparation, sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, découverte du compostage, etc. : des solutions simples pour faire évoluer ses pratiques au quotidien.

• Bouger et consommer autrement



Des animations pour découvrir de nouvelles façons de se déplacer, consommer différemment et adopter des habitudes plus durables.

• Comprendre les enjeux d'aujourd'hui



Conférences, visites et rencontres pour mieux appréhender les grands défis environnementaux : climat, eau, énergie et préservation des ressources.

Programme complet sur :
www.agglo-villefranche.fr

TRANSITION NUMÉRIQUE : DES SERVICES EN LIGNE POUR FACILITER VOS DEMANDES

De plus en plus de services de la Communauté d'agglomération sont aujourd'hui accessibles en ligne. Depuis son site www.agglo-villefranche.fr les habitants peuvent effectuer près de 21 démarches :

- consulter les jours de collecte des déchets
- accéder à la déchèterie
- demander un raccordement à l'eau
- solliciter une aide à la rénovation
- louer un vélo
- préinscrire un enfant en crèche
- déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, etc.

La transition numérique vise à faciliter l'accès aux services pour tous. Le site est accessible aux personnes en situation de handicap. Toutes les démarches restent également possibles au siège de la collectivité.



Plus de **11 000** comptes utilisateurs sont aujourd'hui actifs pour accéder à la déchèterie d'Arnas.

DES ATELIERS POUR APPRENDRE PAS À PAS

En partenariat avec l'UDAF, des ateliers numériques ouverts à tous sont proposés cet automne à Saint-Étienne-des-Oullières* et Limas. Ils permettent d'apprendre à envoyer un mail, d'effectuer une démarche en ligne, d'utiliser un smartphone ou de mieux repérer les fausses informations. > **L'objectif** : gagner en autonomie dans ses usages du quotidien.

*Inscriptions en mairie le 26 septembre 2026.

Retrouvez les accès aux services numériques sur le site internet et via le QR code ci-contre



UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRISES ET LES ARTISANS

Avec la Communauté d'agglomération et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les professionnels peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé, gratuit et sans engagement, pour créer ou améliorer leur site internet, renforcer leur visibilité en ligne et choisir les outils numériques adaptés à leur activité.

CMA du Rhône – Agence Beaujolais
Tél. : 04 72 43 43 00
contact.lyonrhone@cma-auvergnerrhonealpes.fr

● AGRICULTURE

AGRICULTEURS

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

Comment protéger la qualité de l'eau tout en accompagnant les exploitations agricoles ? C'est l'objectif des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), une expérimentation portée par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Le principe est simple : accompagner et soutenir financièrement les agriculteurs qui mettent en place des pratiques favorables à la qualité de l'eau et des sols.

CONSEILS, FORMATIONS, AIDES...

Pendant cinq ans, les exploitants volontaires pourront bénéficier de conseils techniques, de formations et d'une aide financière pour faire évoluer leurs méthodes de travail. Par exemple, réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, développer l'enherbement dans les vignes, maintenir les sols couverts plus longtemps ou encore favoriser une meilleure infiltration de l'eau.

VERS DES ÉVOLUTIONS BÉNÉFIQUES À L'ENVIRONNEMENT

En limitant la présence de nitrates et de résidus de produits phytosanitaires dans les sols, ces changements contribuent à préserver la qualité de l'eau avant même qu'elle ne soit captée puis traitée pour être distribuée aux habitants.

Un diagnostic du territoire est en cours afin de mieux connaître les pratiques agricoles existantes, d'identifier les enjeux locaux et de définir les niveaux d'aide financière qui pourront être proposés.



EXPERIMENTATION : UN APPEL AUX AGRICULTEURS EST LANCÉ

La Communauté d'agglomération recherche des agriculteurs volontaires pour participer à cette expérimentation. Le dispositif s'adresse aux exploitants ayant au moins une parcelle située dans l'aire d'alimentation du captage de Beauregard, qui concerne 7 communes : Rivolet, Cogny, Denicé, Gleizé, Arnas, Villefranche-sur-Saône et Montmelas-Saint-Sorlin.

Vous souhaitez participer ?

Contactez la Communauté d'agglomération :
developpement.durable@agglo-villefranche.fr





SANTÉ MENTALE :

QUAND L'ART FAIT DU BIEN

Du 5 au 18 octobre, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) reviennent sur le territoire autour d'un thème inspirant :
« Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts ».



La santé mentale fait partie de notre quotidien : elle influence notre manière de gérer nos émotions, de faire face aux difficultés, de créer du lien avec les autres et de trouver un équilibre dans notre vie. Comme la santé physique, elle évolue au fil des expériences et mérite d'être préservée.

Organisée dans le cadre du Contrat Local de Santé Villefranche Beaujolais Saône, cette nouvelle édition invite chacun à découvrir comment l'art, la nature et les échanges peuvent

contribuer au bien-être et à la santé mentale.

Conférences, ateliers, ciné-débat...

Pendant deux semaines, conférences, ateliers, expositions, ciné-débats, théâtre-forum et temps conviviaux proposeront autant d'occasions d'échanger et de porter un autre regard sur la santé mentale. Parmi les rendez-vous : une conférence sur les bienfaits de la nature au musée Claude Bernard, des ateliers d'ex-

pression artistique ou encore un théâtre-forum consacré au monde agricole.

PROGRAMME COMPLET

Retrouvez toutes les animations des Semaines d'information sur la santé mentale sur :

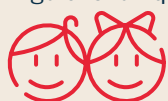
www.agglo-villefranche.fr



● Petite enfance

UN GUICHET UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Trouver un mode de garde n'est pas toujours simple. Pour faciliter vos démarches, la Communauté d'agglomération met à disposition des familles un guichet unique Petite enfance.



De 2 mois jusqu'à 3 ans

Un seul interlocuteur informe, oriente et enregistre vos demandes d'accueil. Les parents peuvent découvrir les différentes solutions proposées sur le territoire : accueil en crèche, accueil chez une assistante maternelle agréée ou garde à domicile. Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année.

● RENSEIGNEMENTS

> 162 rue Paul Bert
à Villefranche sur Saône
Tél. 04 28 07 04 33
petite.enfance@agglo-villefranche.fr



● Prévention Santé

Un appartement témoin mobile pour adapter son logement

Pour mieux accompagner le maintien à domicile, SOLIHA installe le "Truck de l'autonomie", un appartement témoin mobile, au marché de Jassans-Riottier, place Limelette. Salle de bain sécurisée, équipements pour prévenir les chutes, aides techniques, etc. : les visiteurs pourront découvrir des solutions concrètes pour adapter leur logement et échanger avec des conseillers.

Rendez-vous samedi 17 octobre de 8h à 12h pour cette visite gratuite et ouverte à tous.



ATELIER PRÉVENTION

Une chute peut fragiliser le quotidien et limiter l'autonomie. Dans le cadre du Contrat de Ville, et de la Semaine bleue un atelier de prévention est proposé aux seniors le mercredi 7 octobre à Belleruche.

Ce temps d'échange permettra de découvrir des conseils pratiques, des gestes adaptés et de mieux appréhender les risques du quotidien.

De 13h30 à 16h30.

> Sur inscription auprès du service Proximité de la Ville de Villefranche : proximite@villefranche.net
Tél. 04 74 09 98 62

● **Musicothérapie**

"Tendez l'oreille" **LA MUSIQUE POUR PARTAGER DES ÉMOTIONS**

Une chanson, une mélodie, un rythme... parfois quelques notes suffisent à faire émerger un souvenir ou créer un moment d'échange. Avec le soutien de la Communauté d'agglomération, "Les Concerts de l'Auditorium" propose un rendez-vous musical mensuel destiné aux personnes âgées en situation de fragilité, qu'elles vivent à domicile, en établissement ou en unité de vie protégée.

Ces ateliers offrent un temps de partage autour de la musique, ouvert aux participants qui peuvent venir seuls ou accompagnés d'un proche, d'un aidant, d'un professionnel ou d'un bénévole. Au fil des chansons et des rythmes, chacun est invité à participer, à retrouver des souvenirs et à échanger avec les autres.

Animés par des artistes formés à la musicothérapie et aux arts de la scène, ces rendez-vous s'appuient sur les bienfaits de la musique pour stimuler la mémoire, favoriser les interactions et permettre à chacun de prendre part à un moment collectif.

● **PROCHAINES DATES**

> Les ateliers accueillent jusqu'à 25 participants et se déroulent à 14h30 à l'Auditorium de Villefranche :



45 minutes

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------|
| • Jeudi 17 septembre 2026 | • Jeudi 17 décembre 2026 |
| • Jeudi 1 ^{er} octobre 2026 | • Jeudi 7 janvier 2027 |
| • Jeudi 5 novembre 2026 | • Mercredi 3 février 2027 |

> Concert « À la recherche des mémoires perdues »
le mercredi 25 novembre 2026 à 19h à l'Auditorium

Renseignements : 04 74 60 31 95
www.concertsauditorium.fr

● Points de suspension

●●● Fête de la science : explorez les secrets de la nature

Observer, expérimenter, s'émerveiller. À l'occasion de la Fête de la science, le musée Claude Bernard invite le public à découvrir le monde du vivant. Le **samedi 3 octobre** à 17 h, le photographe animalier Julien Arbez partagera sa passion de la vie sauvage lors d'une projection commentée, entre images et anecdotes. Les **samedi 10 et dimanche 11 octobre**, le parcours « Semer les graines de la science » proposera des expériences, des jeux et des observations autour du végétal.

> Informations pratiques : 04 74 67 51 44
musee.claudebernard@agglo-villefranche.fr



● Santé mentale

AIDANTS : DES RÉCITS DE VIE PORTÉS SUR SCÈNE ENTRE HUMOUR ET ÉMOTION

Comment raconter le quotidien des aidants autrement que par des chiffres ou des témoignages ? En leur donnant la parole... sur scène. Pendant plusieurs jours, la Compagnie du Tous Vent est partie à la rencontre d'aidants du Beaujolais.

Au fil d'ateliers d'écriture, d'échanges, et d'improvisations, leurs histoires, leurs émotions et leurs expériences ont nourri « Comment allez-vous ? », une création théâtrale qui aborde un sujet souvent difficile avec justesse... mais aussi avec humour.

À travers leurs mots, la pièce met en lumière une réalité parfois méconnue : accompagner un proche au quotidien, entre engagement, fatigue, solidarité et instants de joie.

La pièce a été présentée en juillet lors du festival « Les Longues Journées » à Ville-sur-Jarnioux, où elle a profondément touché le public avant de laisser place à un temps d'échange permettant à chacun de partager son ressenti.



UN THÉÂTRE À CIEL OUVERT

Créé par le comédien et metteur en scène Édouard Pénaud, le festival « Les Longues

Journées » transforme chaque été les collines du Beaujolais en un théâtre à ciel ouvert, où se mêlent spectacles, musiques, et moments de convivialité. Cette 4^e édition a réuni près de 800 spectateurs.

Une belle démonstration que le théâtre peut faire sourire, émouvoir et ouvrir le dialogue autour d'un sujet sensible qui concerne de nombreuses familles.

> Plus d'informations sur : leslonguesjournées.fr



●●● Le Beaujolais se raconte à la Maison des Mémoires

Comment le Beaujolais s'est-il construit au fil des siècles ? À la Maison des Mémoires en Beaujolais à Villefranche, l'exposition permanente « Liberté chérie ! » invite à parcourir plus de mille ans d'histoire. Portraits, objets, archives et photographies racontent les femmes et les hommes qui ont façonné notre territoire. Le parcours se prolonge avec le musée des Conscrits.

> Informations pratiques :
Entrée libre. Pour les groupes : visites sur inscription.
Tél : 04 74 60 39 53
mail : resa.pahbeaujolais@villefranche.net



●●● L'Escale sous les projecteurs

Le Palais Omnisports de L'Escale à Arnas s'est transformé le temps d'une journée en plateau de cinéma pour le tournage de « Roxie au milieu », le nouveau long-métrage de Jennifer Devoldere avec Karin Viard à l'affiche. Six agents de la Communauté d'agglomération et de nombreux habitants ont participé à cette aventure aux côtés de l'équipe de production ; une occasion unique de découvrir les coulisses d'un tournage et l'ambiance particulière d'un plateau de cinéma.

Adapté du roman « Annie au milieu » d'Émilie Chazerand, ce film raconte l'histoire de Roxie, une jeune femme porteuse de trisomie 21 passionnée de majorettes.

Sortie prévue mars 2027.



TRIBUNES DES ÉLUS

• PLUS DE CONFIANCE, DE BON SENS ET DE LIBERTÉ POUR AGIR

Le dernier congrès des Maires du Rhône l'a confirmé : les communes et les intercommunalités sont en première ligne. Elles portent l'investissement public, aménagent les territoires, répondent aux attentes quotidiennes des habitants. Et pourtant les obstacles ne manquent pas : diminution des dotations et des compensations financières de l'État, multiplication des normes, procédures toujours plus longues et injonctions contradictoires.

Investir, bâtir, aménager devient de plus en plus compliqué et prend un temps fou. Il faut désormais deux mandats pour mener à bien un projet ! À force de compliquer la tâche des collectivités locales, c'est la libre initiative que l'on décourage, c'est la démocratie locale que l'on affaiblit. Dans ces conditions, comment préparer l'avenir ?

La décentralisation n'a de sens que si l'État se recentre sur ses missions régaliennes, fixe un cadre et laisse nos collectivités agir quand elles sont mieux placées pour le faire. Nous n'attendons pas plus d'argent mais plus de confiance. Nous ne demandons pas plus de lois, mais plus de bon sens. Nous ne réclamons pas plus de compétences, mais plus de liberté.

Développement du territoire, adaptation au changement climatique, accueil de nouveaux habitants, accès à la santé : les défis sont nombreux. Heureusement, rien n'est jamais écrit. Pour faire face, les élus locaux sont comme les vignerons du Beaujolais : ils savent affronter les éléments contraires, faire preuve de résilience et d'engagement, unir leurs efforts, et bousculer les habitudes.

Nos collectivités sont capables de s'adapter, d'innover, de prendre des risques. Avant de voter de nouvelles règles, commençons par appliquer les lois existantes. Que l'État lève les freins et facilite les initiatives locales, qu'il nous laisse expérimenter de nouvelles solutions adaptées à nos territoires.

Nous pouvons réussir à conditions que l'on donne à nos collectivités la liberté et les moyens d'agir. C'est tout l'enjeu d'un nouveau contrat de confiance à construire entre l'État, les élus locaux et les forces vives de ce pays.

Les élu(e)s de la majorité communautaire

• BELLEROCHÉ : À QUI PROFITE LA « RÉCUPÉRATION » ?

Dans le numéro 7 de ce journal, les élu.es de la majorité et de Villefranche Terre d'Avenir évoquaient la situation du quartier de Belleroche, sur laquelle nous avions interpellé le président suite à la pétition lancée par un collectif d'habitant.es, qui exprimaient leur sentiment de n'être visibles que lorsque des drames surgissent.

Sans nous citer, ces élu.es nous accusent de faire de la récupération et de tomber dans la facilité, pour avoir fait le lien entre la mort tragique de trois jeunes du quartier et la disparition de structures et d'activités d'encadrement et d'accompagnement.

Nous dénonçons ces propos, et redisons que le travail d'urbanisme, certes nécessaire, ne suffit pas. Nous avons relayé le sentiment d'abandon d'une partie de la population, que les décideurs n'ont pas su impliquer dans la rénovation de leur quartier. De nombreux obstacles freinent la participation des catégories populaires, et il faut savoir écouter leurs préoccupations, au lieu de décréter que les habitant.es n'ont qu'à « prendre leurs responsabilités », ce que ces dernier.es ont fait en lançant une pétition que la majorité ignore totalement.

Celle-ci nous accuse de tout mélanger, mais elle évoque les rodéos urbains, le trafic de drogue et le « communautarisme », jamais le manque de structures pour les jeunes, ni les problématiques de santé mentale, d'inégalité des chances,

de pauvreté, qui sont aussi des causes d'insécurité.

Brandir des chiffres quand nous parlons d'humain, crier à la démagogie quand nous relayons les préoccupations de citoyen.nes du territoire, c'est regarder ailleurs et se dédouaner à bon compte. La politique locale mérite mieux que ça, les habitant.es de Belleroche aussi.

Étienne Allombert, Angélique Dessaigne, Emmanuel Dupit, Véronique Grondin, Sandrine Vergin

• CANICULE

On était averti... mais cet été on l'a ressenti dans nos chairs. La succession de vagues de chaleur nous a tous accablée.

Nous avons subi l'inadaptation de nos façons de vivre, de nos habitats, de nos entreprises ou de notre agriculture... Maintenir ces anciens modèles est une impasse et il nous faudra les faire évoluer en combinant adaptation et la transformation.

Sur ce dossier, notre agglomération est en première ligne, puisque ses compétences relèvent du temps long, mais nous devons encore accélérer notre travail.

Denis Chaumat

21 



● **Les semaines de l'industrie**

INDUSTRIE

DES MÉTIERS D'AVENIR AU CŒUR DU TERRITOIRE



Choisir son orientation, découvrir des métiers d'avenir, rencontrer des professionnels passionnés. Du 16 au 27 novembre, les Semaines de l'Industrie reviennent pour une troisième édition portée par Territoire d'industrie Beaujolais. Pendant deux semaines, les jeunes seront invités à pousser les portes des entreprises pour découvrir une industrie innovante, porteuse d'emplois et ouverte à tous les talents.

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Près de 30 entreprises du territoire accueilleront des élèves de 38 établissements scolaires. L'objectif est de leur faire découvrir concrètement le monde de l'industrie : visiter des sites de production, rencontrer celles et ceux qui y travaillent, comprendre les savoir-faire et mieux connaître les formations qui permettent d'y accéder.

Robotique, maintenance, logistique, qualité, production, ingénierie, etc. : les métiers sont nombreux et offrent de réelles perspectives d'emploi. Ces rencontres sont aussi l'occasion de rappeler que l'industrie s'adresse à tous les profils.

FAIRE NAÎTRE DES VOCATIONS

Cette opération contribue aussi à préparer les compétences dont les entreprises locales auront besoin demain. En rapprochant les jeunes, les établissements scolaires et les entreprises, Territoire d'industrie Beaujolais fait découvrir les nombreuses opportunités offertes par l'industrie, accompagne les choix d'orientation et renforce les compétences.



DU 16 AU 27 NOVEMBRE 2026



30

entreprises mobilisées

38

établissements scolaires participants

● TEMPS FORTS

Plusieurs rendez-vous viendront compléter le programme :

- Les **agences France Travail** du Beaujolais animeront une matinée Industrie* consacrée **aux métiers en tension**, notamment ceux de **technicien de maintenance et d'opérateur de production**.
- **La Cité éducative** portée par Villefranche, Gleizé et Limas proposera aux jeunes de participer à la **visite immersive** du nouveau dispositif de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) à Lyon consacré à la **découverte des métiers de la métallurgie**.
- **L'école La Fabrique** et la **Mini-Factory** organiseront à Créacité une visite pour **découvrir des métiers et des formations industrielles**.

* Agence de Villefranche, le vendredi 27 novembre.

Agenda

Du 6 au 17 octobre 2026
Festival 22^e édition



Musiques actuelles

Festival « Nouvelles Voix »

Le Festival "Nouvelles Voix" est de retour avec deux semaines de concerts au Théâtre de Villefranche et dans les communes voisines. Un rendez-vous dédié aux musiques actuelles pour découvrir les artistes émergents et les talents de demain. Parmi les temps forts, le concert des lauréats de la 4^e édition de l'ampli réunira le duo Namaaskar et Mr Meon, le jeudi 8 octobre à 20 h au Centre culturel de Gléteins à Jassans-Riottier. Programme sur : www.theatredevillefranche.com

Jeudi 5 novembre 2026
Salon des entreprises



Économie

Salon Connect

Rendez-vous au Parc des expositions de Villefranche sur-Saône pour la 15^e édition du Salon Connect dédié aux entreprises et aux acteurs économiques du Beaujolais. L'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire autour des projets en appui des entreprises.

Plus d'informations et inscription sur : www.salon-connect.beaujolais.cci.fr

Du 10 au 15 novembre 2026



Cinéma

Rencontres du Cinéma Francophone

Les 31^{èmes} Rencontres du Cinéma Francophone en Beaujolais s'imposent comme un rendez-vous incontournable. Avec 8 films en compétition, cette nouvelle édition promet émotions et découvertes pour tous les publics. Les habitants seront une nouvelle fois au cœur de l'événement grâce au Prix du public.

Infos et billetterie : www.autrecinema.fr

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026
Marathon 22^e édition



Sport

Marathon international du Beaujolais

Le Marathon du Beaujolais prépare une nouvelle édition avec des parcours au cœur des paysages viticoles du Beaujolais. Entre sport, découverte du territoire et ambiance festive, l'événement attire chaque année des milliers de coureurs. Marathon, semi-marathon, 13km, family, chacun peut trouver son défi parmi les différentes épreuves proposées. Plus d'informations sur : www.marathondubeaujolais.org

ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Imprimé sur papier PEFC

Journal Point commun - Directeur de la publication : Pascal Ronzière - Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, 115 rue Paul Bert, 69400 Villefranche-sur-Saône - contact@agglo-villefranche.fr • **Rédaction :** Sabine Massina, Maud Mignotte, service communication de la Communauté d'agglomération • **Maquette et réalisation :** service communication de la Communauté d'agglomération - Bold • **Photographie :** Service communication • **Impression :** 39 500 exemplaires imprimerie Chirat • **Distribution :** La Poste

Du 12 septembre
au 11 octobre 2026

Les Semaines du Développement Durable



Retrouvez le programme sur :
www.villefranche.net / www.agglo-villefranche.fr